

La France ferme ses écoles

Coronavirus

Emmanuel Macron a appelé jeudi soir au civisme de chacun face à l'épidémie

Emmanuel Macron s'est adressé aux Français avec « beaucoup de gravité et de lucidité ». « Nous ne sommes qu'au début de l'épidémie », a-t-il prévenu dans une allocution télévisée jeudi soir, annonçant la « mobilisation générale ». Alors que 61 personnes sont décédées et que 2876 cas ont été recensés en France, soit près de 600 de plus en vingt-quatre heures, dont 129 cas graves, le chef de l'Etat a annoncé une série de mesures fortes.

› Les établissements scolaires fermés à partir de lundi.

Crèches, écoles, collèges, lycées, universités : tous les établissements scolaires seront fermés à partir de lundi « jusqu'à nouvel ordre » pour « ralentir la propagation » du coronavirus. Selon les scientifiques, même si les enfants et les jeunes sont moins en danger, « ils sont ceux qui propagent le plus vite le virus », a rappelé Emmanuel Macron.

› **Les municipales maintenues.** Le chef de l'Etat a consulté les scientifiques et les partis politiques. Selon eux, « rien ne s'oppose à ce que les Français, même les plus vulnérables, se rendent aux urnes », a assuré Emmanuel Macron. Qui a toutefois annoncé des « consignes renforcées » pour faire respecter « les gestes barrières contre le virus » et garantir que les personnes âgées ne fassent pas la



L. Marin / AFP

Le chef de l'Etat a en revanche annoncé le maintien des élections municipales dans une allocution télévisée.

queue longtemps : « Je fais confiance aux maires et au civisme de chacun. »

› Des mesures « exceptionnelles » de chômage partiel.

Emmanuel Macron a annoncé des mesures pour « protéger les salariés et les entreprises » face à l'épidémie. « Dès les jours à venir, un mécanisme exceptionnel et massif de chômage partiel sera mis en œuvre », qui ira « beaucoup plus loin » que les annonces déjà faites par le gouvernement pour « préserver les emplois et les compétences », a affirmé le président. Il a également promis un report des impôts dus en mars par les sociétés, et appelé l'Europe et le G7 à adopter un plan de relance de l'économie.

Emmanuel Macron a prévenu : « Nous n'en sommes qu'au début de cette épidémie. Partout en Europe, elle s'accélère et s'intensifie. Notre priorité absolue est notre santé. »

› Le télétravail « quand c'est possible ».

Le chef de l'Etat a demandé aux entreprises de « privilégier le travail à distance quand c'est possible ». Il recommande également à « toutes les personnes âgées de plus de 70 ans, celles et ceux qui souffrent de maladies chroniques, de rester autant que possible à leur domicile ». Il ne s'agit pas de confinement : ces personnes « peuvent évidemment sortir de chez elles faire leurs courses ou s'aérer », mais Emmanuel Macron

insiste : elles doivent « limiter leurs contacts au maximum ».

› D'éventuelles fermetures de frontières décidées « au niveau européen ».

Le locataire de l'Elysée a appelé à « éviter le repli nationaliste », insistant : « Ce virus n'a pas de passeport. » « Nous aurons sans doute des mesures de contrôle, de fermeture de frontières, mais il faudra les prendre quand ce sera pertinent. » Selon lui, elles « devront être décidées à l'échelle européenne ». Il échangera prochainement avec le président américain, Donald Trump, qui a annoncé la suspension de tous les voyages en provenance d'Europe à partir de vendredi. **Philippe Berry**



L. Marin / AFP

Le ministre de l'Education, Jean-Michel Blanquer, mercredi.

Une décision inédite dans le pays

Un impératif : protéger les élèves et leurs enseignants. La décision de fermer les établissements scolaires et universitaires est inédite dans l'histoire du pays. « Ce n'est pas une période où les enfants ne doivent pas travailler », a toutefois déclaré jeudi soir le ministre de l'Education, Jean-Michel Blanquer, lors d'un point presse. « Cette mesure, nous y sommes préparés, a-t-il poursuivi. La France a des atouts, dont le Cned [Centre national d'enseignement à distance]. » Début mars, le ministère de l'Education avait présenté une plateforme gratuite du Cned, Ma classe à la maison, qui offre la possibilité aux enseignants de proposer des activités aux élèves et de tenir des classes virtuelles. « Nous allons proposer une solution à chacun », a précisé Jean-Michel

Blanquer. La décision paraît justifiée pour la plupart des syndicats d'enseignants : « C'est une solution de bon sens, car on ne peut pas assurer la mise en place des gestes barrières dans les établissements », indique Frédérique Rolet, secrétaire générale du Snes-FSU. Mais plusieurs syndicats estiment que l'enseignement à distance ne sera pas optimal. « Tous les élèves ne sont pas bien équipés en informatique et n'ont pas une connexion Internet optimale », ajoute Stéphane Crochet, secrétaire général du syndicat enseignant SE-Unsa. Autre difficulté : s'assurer d'un minimum d'assiduité chez les élèves. « On ne peut pas contraindre les élèves à se connecter plusieurs heures », note Frédérique Rolet. **Delphine Bancaud**

Les Bourses dévissent

L'urgence sanitaire se double d'une alerte économique. La Bourse de Paris a connu la plus forte chute de son histoire, clôturant jeudi à -12,28%. Les unes après les autres, les places européennes ont dévissé : Francfort au plus mal depuis la Réunification (-12,24%), Londres (près de -10%) qui n'avait jamais chuté à ce point depuis octobre 1987. A Milan aussi, pire baisse jamais enregistrée : 16,92%. La Banque centrale européenne a annoncé qu'elle maintenait ses taux directeurs inchangés, alors que ses homologues américaine et britannique ont opté quelques jours plus tôt pour des baisses.